Claresco PME (P)

LU1379104208
Rapport mensuel juillet 2025

CLARESCO PME est un fonds investi à plus de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne, cotées sur des marchés réglementés ou organisés, et répondant aux critères de l'INSEE définissant une ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) : moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires inférieur à 1,5Mds€ ou un total de bilan qui n'excède pas 2 Mds€. A ce titre, CLARESCO PME est éligible au PEA-PME ainsi qu'au PEA. Le fonds vise à surperformer son Indicateur de Référence (indice composite formé à 90% de l'indice CAC SMALL NR, calculé dividendes nets réinvestis sur cours de clôture, représentatif des valeurs françaises de petites capitalisations, et à 10% de l'indice monétaire EONIA) dans le cadre d'une stratégie d'investissement consistant à sélectionner des actions d'entreprises dont le gérant estime que la situation et les perspectives offrent un potentiel d'appréciation durable.

Gestion ACTIONS SMALL & MID • Données arrêtées au 31 juillet 2025

CARACTERISTIQUES

Actif Part P	15 204 233 €	Droit d'entrée	Néant
Actif Part I	2 018 242 €	Droit de sortie	Néant
Actif Total	18 570 992 €	Frais de gestion annuel	2,40% TTC
Durée minimale d'investissement recommandée	5 ans	Dépositaire	CACEIS Luxembourg
Affectation des résultats	Capitalisation	Code ISIN (P)	LU1379104208
Commission de surperformance	20% de surperformance par rapport à l'Indice de référence	Code ISIN (I)	LU1379104380
Indicateur de Référence	90% CAC SMALL NR + 10% EURO SHORT TERM RATE (€str) + 0.085%	SRI	Risque le plus faible 1 2 3 **4** 5 6 7 Risque le plus élevé
Date de création	11/07/2016	VL (P) Euro	233,56
Éligibilité PEA	OUI	VL (I) Euro	2684,16
Éligibilité PEA/PME	OUI	Marché cible	Tous souscripteurs
SFDR	**Article 8**	Gérants : Alain du Brusle / Marie-Claire Mainka	

Claresco PME est un compartiment de la SICAV : CLARESCO SICAV

PERFORMANCES

	2025	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	26/02/14
Claresco PME	**54,1%**	**19,4%**	**47,0%**	**24,6%**	**44,7%**	**133,6%**
Indice de Référence	47,7%	19,0%	39,5%	30,6%	74,9%	111,7%

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	Création
Claresco PME	**-10,6%**	**0,1%**	**-22,9%**	**17,4%**	**11,1%**	**22,7%**	**-20,0%**	**133,6%**
Indice de Référence	-5,6%	-0,9%	-16,4%	21,8%	7,6%	15,5%	-23,4%	111,7%

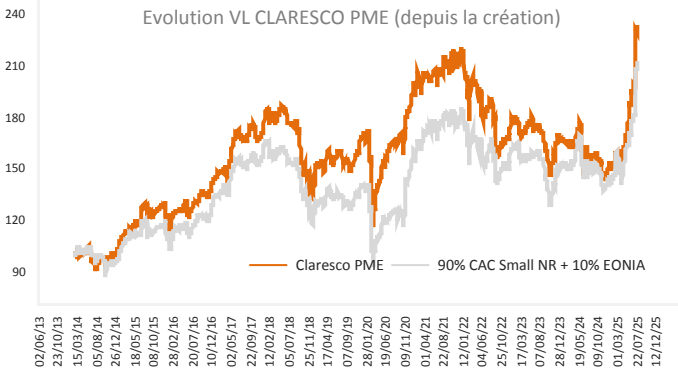

SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg

STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans
Perte Maximum	-10,10%	-25,44%	-35,27%
Délai de recouvrement	157j	1045j	1297j
Volatilité	18,9%	14,6%	14,5%
Ratio de Sharpe	2,48	0,52	0,53
Sortino	7,40	1,24	1,13
Capitalisation moyenne M€		**1257**	
Poids des 10 premières lignes		**44%**	

	1 an
Beta haussier	0,90
Beta	0,87
Beta baissier	0,87
Tracking Error	8,70%
PE-24	**18,1**
Nombre de lignes	**54**

Le fonds a été lancé le 8 juillet 2016 à l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Il a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le marché:

En juillet, les marchés actions européens ont légèrement progressé (StoxxEurope600NR : +1,0%, EURODN50 : +1,1%, CAC40NR : +1,5%). Les marchés ont été soutenus par la conclusion d'accords commerciaux entre les Etats-Unis et de grands pays comme le Japon (15%) et l'Union Européenne (15%), ainsi que par des publications de résultats supérieures aux attentes aux Etats-Unis et dans une moindre mesure en Europe, avec des perspectives d'amélioration au 2e semestre. Cependant, l'enthousiasme a été tempéré en fin de mois par des indicateurs économiques décevants aux Etats-Unis (moindres créations d'emploi) et par de nouvelles annonces du Président Trump qui relancent l'incertitude tarifaire dans le domaine de la santé, des semi-conducteurs et vis à vis de pays récalcitrants pour des motifs plus politiques qu'économiques (Brésil, Inde,...).

Du côté des taux longs, l'adoption d'un budget aux Etats-Unis qui renforce les déficits et la perspective d'une amélioration de l'économie avec la normalisation des droits de douane ont contribué à une hausse des taux longs en début de mois, tempérée en fin de mois par des indicateurs US décevants (10 ans US : +14bps à 4,37%, 10 ans allemand : +9bps à 2,70%). Du côté des taux courts, la BCE a laissé ses taux inchangés comme attendu. Si une première baisse de taux de la FED en septembre semble acquise, le risque d'une poussée de l'inflation liée aux droits de douane et à l'affaiblissement du dollar pourrait limiter le nombre de baisses ultérieures.

Dans ce contexte, les petites valeurs françaises ont fortement surperformé les grandes valeurs (CACSmallNR : +20,7% vs CAC40NR: +1,5%), principalement grâce à la société de biotechnologie Abivax dont la progression du cours (+864%) a contribué à près des trois quarts de la hausse de l'indice CACSmallNR.

Le Fonds:

En juillet, le fonds progresse de 19,4% (indice de réf : +19,0%).

La performance a été principalement tirée par Abivax (+864% à 64.00 euros), société de biotechnologie qui a annoncé mardi 22 juillet au soir d'excellents résultats intermédiaires de phase III dans le traitement de maladies intestinales (rectocolite hémorragique). La perspective de bons résultats avait déjà aidé le cours de l'action à passer de 5-6 euros à 8-9 euros pendant les deux derniers mois au cours desquels nous avions renforcé la surpondération de cette ligne (2,82% du fonds à la veille de l'annonce vs 2,24% dans l'indice). Devant l'excellence des résultats, la probabilité de succès du traitement a fortement augmenté ainsi que la taille de son marché final (plus forte part de marché espérée vis à vis des concurrents et possibilité d'administrer le traitement à des patients plus en amont). L'impact sur le cours de bourse (x8,6, malgré une augmentation de capital de 638M€ réalisée dans les 24h de l'annonce) s'explique par le fait qu'Abivax a conservé 100% de la propriété intellectuelle, quitte à financer intégralement toutes les phases, y compris la phase III (la plus coûteuse avec plus de 1,000 patients), sans partager avec une big pharma. Cette indépendance a nécessité des augmentations de capital dilutives depuis l'introduction en bourse (à 20 euros en juin 2015), mais trouve ici sa récompense, avec la meilleure performance d'une biotech cotée à Paris depuis plus de 40 ans.

Par ailleurs, le fonds a bénéficié de la hausse d'Innate Pharma (+28%), Nanobiotix (+48%) et Valneva (+39%), trois biotechs qui ont monté dans la foulée de l'annonce d'Abivax (certains gérants absents des biotechs ayant probablement ressenti le besoin de se repondérer). Compte tenu du biais biotech de la hausse de l'indice, la plupart des autres valeurs ont sous-performé, notamment FDE (-13%), Pierre & Vacances (-3%) et Vusion (-18%).

Nous avons entré Semco (introduction en bourse), 2CRSI, Bénéteau, Kaufman et Pullup. Nous avons renforcé Assystem, Bilendi, Cie des Alpes, ID Logistics, Nanobiotix, Pierre & Vacances, SMCP, Valneva et Virbac. Nous avons pris des profits sur Abivax (dont la pondération ne peut excéder 10% du fonds vs 14%+ dans l'indice à fin juillet), Exosens et Vusion, et sorti Ekinops.

Depuis le lancement (26/02/2014), le fonds progresse de 134% (indice de réf : +112%).

Nos Perspectives :

Alors que les indicateurs macro-économiques se sont avérés assez résilients au 1er semestre, notamment aux Etats-Unis, les marchés actions devraient être tiraillés entre l'impact favorable d'une meilleure visibilité découlant des deals tarifaires obtenus et d'une probable baisse des taux de la FED à la rentrée, et l'impact défavorable de la mise en place des droits de douane et de l'affaiblissement du dollar qui pourraient freiner la dynamique au 2e semestre.

Les marchés américains devraient bénéficier de la baisse des taux courts et d'un retour à une meilleure visibilité, mais pourraient être freinés par un ralentissement de l'activité et des multiples de valorisation exigeants. Les marchés actions européens devraient rester soutenus par des multiples de valorisation moins élevés et par les perspectives de relance en Allemagne, le besoin de renforcer les investissements européens dans la défense et la possibilité d'un cessez le feu en Ukraine.

Dans cet environnement, les petites valeurs européennes restent sur des valorisations assez attractives et sont moins exposées que les grandes capitalisations aux thématiques "droits de douane" et "dollar faible".

REPARTITION GEOGRAPHIQUE (ACTIONS)

CLASSES D'ACTIFS

CAPITALISATIONS

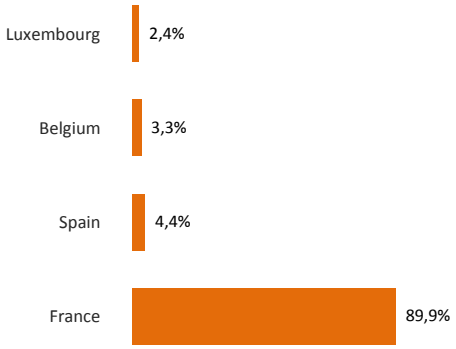

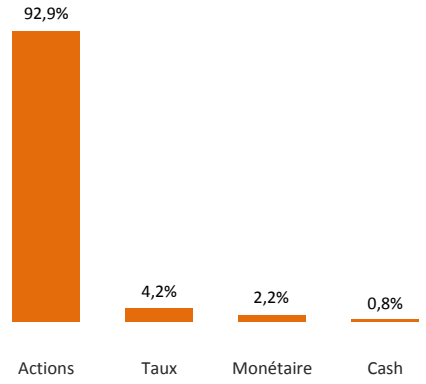

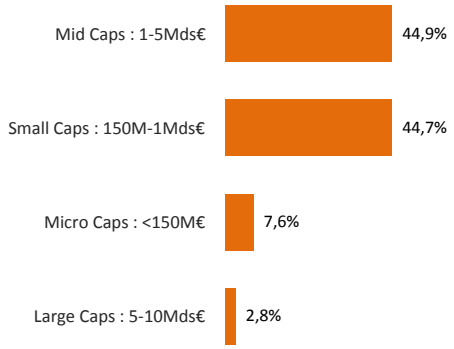

Exposition hors Liquidités

REPARTITION SECTORIELLE

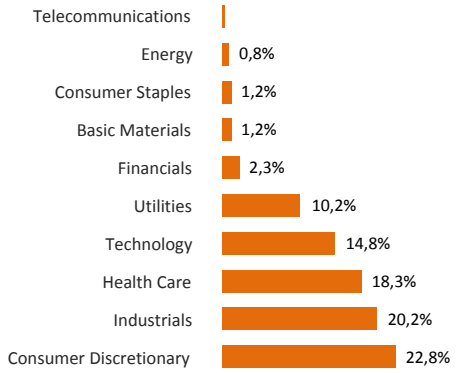

PRINCIPALES LIGNES (ACTIONS)

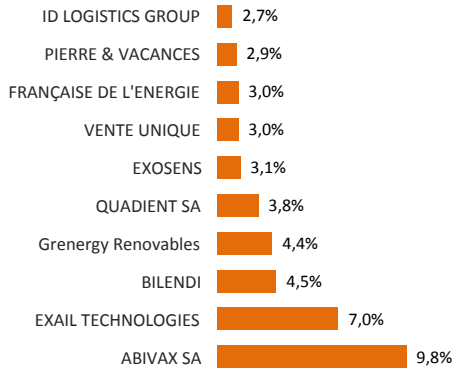

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

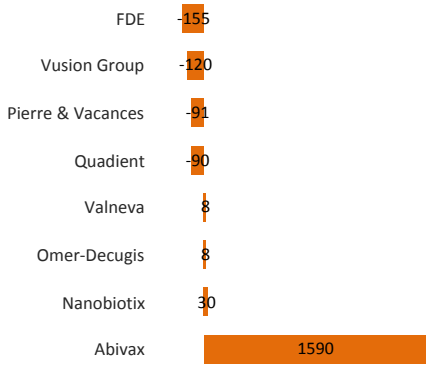

Contributions mensuelles relatives en bp

REFERENCEMENTS

CLARESCO FINANCE

Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus, documents légaux faisant foi disponibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande auprès de la société de gestion, les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement du Securities Act de 1933). CLARESCO Finance, société de gestion agréée par l'AMF (n°GP98042), dont le siège social est situé au 6, rue Lamenais, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n°420 307 167

Claresco PME

Approche et méthodologie ESG

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial ;**
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :
www.claresco.fr

Notation ESG des actifs – Clarity AI

	Score ESG	Couverture*
Claresco PME	55,6	69,79%
Petites/moyennes capitalisations boursières	54,7	79,54%
Grandes capitalisations boursières	-	-
Indice de référence	55,2	88,25%

Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.
L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...
Le gérant peut être amené à investir sur des OPC externes, dans ce cas, ils seront analysés à partir de leur **classification SFDR** fournie par Bloomberg.

Notation des 5 premières lignes du fonds

	Score ESG	Poids
ABIVAX SA	-	9,8%
EXAIL TECHNOLOGIES	46	6,9%
BILENDI	36	4,5%
Grenergy Renovables	-	4,4%
QUADIENT SA	78	3,9%

*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Claresco Finance